



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Faillite des agences régionales de santé

Question écrite n° 27962

Texte de la question

M. José Evrard appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'organisation du ministère de la santé. La pandémie du covid-19 démontre que le système de santé français, bien qu'étant quasiment le plus onéreux au monde, est inefficace. Il ne protège pas les Français d'épidémies létales. L'organisation de la santé publique est donc à remanier fondamentalement. Si la qualité des soins dérive, comme le soulignent les organisations de soignants depuis des années, une écrasante majorité de la population salue l'abnégation des personnels dans la lutte pour sauver ceux atteints par le coronavirus. Cette même majorité plébiscite l'équipe de l'IHU de Marseille et le médecin à sa tête pour son engagement et son traitement de la maladie. Quand une armée possède de tels combattants, nul doute quant à sa victoire. Cependant, au moment où commence la pandémie, un grand nombre de soignants, en grève, réclamaient des moyens financiers supplémentaires et l'arrêt de la casse de l'hôpital public depuis plusieurs mois. Malgré un budget augmenté et renouvelé, les hôpitaux restent fortement endettés, les personnels sous-payés. « Où passe l'argent ? » se demande tout un chacun. Question qui pourrait se poser d'ailleurs pour tous les programmes ou missions publics. À l'examen, la pandémie conduit à constater que, proche de la tête de l'armée volontaire de soignants, voire en son sein, il se trouve des personnes et des organismes plus soucieux de leur avenir que de celui de la Nation et de la guérison de ses membres atteints. Il se trouve des personnes et des organismes œuvrant pour assurer le monopole des traitements du covid-19 à des laboratoires pour lesquels ils travaillent ou ont travaillé. Les agences régionales de santé constituent le pivot de l'action publique de santé. Le but de leur création fut « de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système » ; elles ont particulièrement failli à la tâche. En dix ans, elles ont, pour le moins, prouvée de leur totale incompétence. La première mesure qui donnerait de la crédibilité à une réforme éventuelle du système de santé actuel serait de dissoudre ces agences. Dans le même temps, il pourrait être judicieux de donner l'autonomie de gestion aux hôpitaux publics avec comme seule obligation la direction de ceux-ci par le personnel médical et soignant. Il lui demande s'il ne serait pas judicieux de dissoudre les agences régionales de santé et de donner aux hôpitaux l'autonomie de leur gestion.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27962

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2589

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)